

# SAGE du bassin versant de l'Arc

Schéma  
d'Aménagement  
et de Gestion  
des Eaux



## Des Nouvelles

du nouveau  
**SAGE**

Juillet 2010

1

**Vous avez été nombreux à participer aux ateliers thématiques** de janvier et février dernier à Trets et à Berre l'Étang pour démarrer le travail de révision du SAGE du bassin versant de l'Arc.



### Pour tous ceux qui n'étaient pas présents, un simple rappel

Le SAGE du bassin versant de l'Arc, après presque 10 ans de vie, doit aujourd'hui être révisé, au regard des retours d'expérience sur le territoire. Il doit aussi être mis en conformité avec la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques de décembre 2006 (LEMA) et en compatibilité avec le SDAGE (*Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux*) de novembre 2009 pour **conserver voire renforcer sa portée juridique**

### Un bilan et de nouvelles propositions

ont été faits par les **acteurs représentés** (élus, techniciens, institutionnels, monde agricole, monde industriel, acteurs de la pêche, associations...)

Thématiques abordées :

- Gestion des inondations
- Qualité des eaux
- Préservation des milieux aquatiques,
- Ressource quantitative
- Valorisation pédagogique des rivières sur le territoire.
- Vie du futur «nouveau» SAGE

2010 - 2011 : Révision du SAGE

2001 - 2009 : Mise en oeuvre du SAGE sur le bassin versant de l'Arc

2001 : Approbation du SAGE

# 2

Les propositions faites en ateliers ont été **consignées** dans le Cahier n°1 et **débattues en Commission Locale de l'Eau** (CLE pour les habitués)



# 3

Les 4 et 11 juin dernier, la CLE a validé les orientations stratégiques et les objectifs du **PAGD** (Plan d'Aménagement et de Gestion Durable - équivalent des PADD pour les PLU).

► L'armature du futur PAGD est donc fixée aujourd'hui.

**CLE** du 4 et 11 juin 2010

**Validation du pré-PAGD du SAGE**

Plan d'Aménagement et de Gestion Durable

Validation des orientations stratégiques et des objectifs



# 4

## Prochaines étapes :

Rédaction des différents

« produits » du SAGE :

- **PAGD**
- **Règlement**
- **Évaluation environnementale**

Temps de concertation spécifique avec la profession agricole

Discussion avec les **maires des communes** sur les dispositions du **SAGE** (réponses réglementaires, de gestion ou d'action).

**Présentation du pré-PAGD en Comité d'Agrément à Lyon le 21 octobre 2010**  
(en parallèle du Dossier Définitif du Contrat de Rivière)